

PROJET PÉDAGOGIQUE

Juillet 2024

SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	3
1. LES FINALITÉS	5
2. LES AXES, LES CONCEPTIONS.....	6
3. LES PRINCIPES GÉNÉRAUX	8
4. LES PRINCIPES ET LA CONSTRUCTION PÉDAGOGIQUES.....	10
5. LE DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE	12
6. LES ÉVALUATIONS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
7. LES STAGES.....	23
8. L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE	24

PRÉAMBULE

Le cadre de santé paramédical est un professionnel reconnu d'une part, par le décret du 31 décembre 2001, et d'autre part par celui du 26 décembre 2012. Sa formation est réglementée (décret du 18 août 1995 modifié) et dispensée par les Instituts de Formation des Cadres de Santé (IFCS).

La formation se déroule sur 10 mois soit 42 semaines : 26 semaines de théorie, 13 semaines de stages, 1 semaine de congés annuels, 2 semaines de temps personnel de recherche documentaire.

Les facteurs clés de l'évolution du métier de cadre de santé sont :

- Les modalités de gestion par pôles hospitaliers (développement des modes de management partagé entre médecins, administratifs et soignants), la démocratie sanitaire ;
- L'évolution médico-économique des établissements sanitaires : importance du management économique (participation à la gestion financière, au suivi d'activités) ;
- Le développement des missions transversales : qualité, gestion des risques, formation... (compétences liées à une vision systémique des établissements) ;
- Le renforcement des politiques de la promotion de la santé, de coordination des soins et la territorialité des politiques de santé ;
- Le développement de la télémédecine, des télésoins et l'introduction des pratiques avancées ;
- Les regroupements des structures sanitaires et médico-sociales au regard des besoins locaux et régionaux ;
- La réforme des formations sanitaires et l'universitarisation des cursus.

Le cadre de santé paramédical est un acteur opérant au carrefour de logiques différentes et parfois contradictoires. Si l'évolution hospitalière tend fortement vers un axe médico-économique, il n'est pas rare que le quotidien mette en opposition ces deux finalités. Les principes éthiques, les débats, et les confrontations qu'ils sous-tendent doivent parfois être mobilisés pour retrouver du sens à l'action et ce, au service du patient, des usagers.

Par ailleurs, la chronicisation des maladies engendre une prise de conscience du malade et de ses proches par une connaissance accrue de sa pathologie. Dès lors, la volonté d'être associé à son traitement et aux décisions le concernant s'affirme clairement, individuellement et/ou collectivement au sein d'associations. La loi du 4 mars 2002 a offert un cadre à son action et la démocratie sanitaire n'a cessé d'évoluer et de légitimer la participation citoyenne aux décisions collectives des domaines de santé.

Enfin, les réformes et restructurations hospitalières réduisent la durée moyenne de séjour, renforcent et diversifient les rapports avec l'extrahospitalier, exacerbent le nécessaire travail d'articulation du cadre de santé paramédical. L'analyse du sociologue américain Anselm STRAUSS souligne le caractère fondamental du rôle du cadre qui consiste en une articulation complexe et permanente du travail et des sensibilités de chaque acteur de santé. Ses analyses traduisent la réalité du cadre de proximité, porteur de projet, pilote d'une équipe, engagé pour la qualité et la pertinence des soins. Son quotidien est traversé par une multitude de tâches de régulation qui parcellisent la journée de travail et fragilisent le sens de l'action collective. Il doit agir simultanément dans le présent, le micro-événement et le futur, comme accompagnateur des réformes et des projets institutionnels.

De plus, l'intensification du travail liée à la rationalisation des actes de soins dans un temps restreint de séjour est accrue par le développement des politiques de sécurité, de gestion des risques et les démarches qualité.

Enfin, le management des établissements sanitaires doit prendre en compte les singularités suivantes :

- Le cadre est confronté à une double autorité – médicale et administrative – source de complexité,
- Le quotidien confronte les acteurs à la souffrance voire à la mort, les renvoyant ainsi à leur propre finitude. Cette singularité génératrice d'affects doit être prise en compte par des actions de régulation complétant les axes du management traditionnel. Ainsi, le management ne peut complètement s'assimiler aux pratiques managériales issues de l'entreprise.

Les dix mois du cursus de formation en IFCS prennent en compte cette complexité en donnant, en premier lieu, la possibilité aux futurs cadres de donner du sens à leurs actions et à celles de leur équipe.

Ce cursus repose sur un apport conséquent en sciences humaines : sociologie, psychologie sociale, psychanalyse, éthique. De plus, complètent ce dispositif, des notions de théorie des organisations, de management, de droit du travail, de gestion des ressources humaines, d'ingénierie pédagogique et de formation.

L'Homme est un être conscient agissant en fonction de sa vision du monde et des intentions qu'il poursuit. L'analyse d'un collectif, d'une organisation repose sur la compréhension des actions des différents acteurs et de leurs stratégies.

La sociologie doit être compréhensive, elle recherche les finalités, les motifs des comportements humains puisque ceux-ci sont constitutifs des actions dont il s'agit de rendre compte. L'enjeu est d'autant plus primordial que les identités professionnelles sont nombreuses au chevet du patient. Chaque catégorie professionnelle se différencie au regard de son champ d'action tout en développant des stratégies singulières.

La démarche compréhensive permet de produire des connaissances qu'il convient d'articuler avec l'agir pour former des cadres opérationnels. Ainsi, les modèles conceptuels sont prolongés par des outils concrets d'action ; l'acquisition d'un management pragmatique complète la recherche de sens. Cependant, les outils de management ne peuvent, à eux seuls, appréhender la totalité de la réalité des organisations. L'articulation théorie/pratique est constante, en boucles de rétroactions. Un cadre compétent se doit de mobiliser l'ensemble des outils managériaux tout en mesurant leurs limites.

La réforme de formation initiale des paramédicaux bouleverse en profondeur l'appareil pédagogique. Elle pose le problème du passage d'une logique d'acquisition de connaissances (en miroir au modèle médical centré sur les pathologies) à une logique d'acquisition de compétences permettant la mise en perspective des connaissances acquises.

L'ensemble de l'aspect professionnalisant s'appuie sur une conception socioconstructiviste de l'apprentissage. Celle-ci implique la mise en œuvre de modèles pédagogiques spécifiques : approche réflexive, analyse de la pratique, enseignements cliniques, apprentissages par problèmes. Passer du modèle transmissif pour l'enrichir, au modèle de l'accompagnement nécessite de conjuguer la « posture enseignante » et la « posture de formateur » (selon J. ARDOINO).

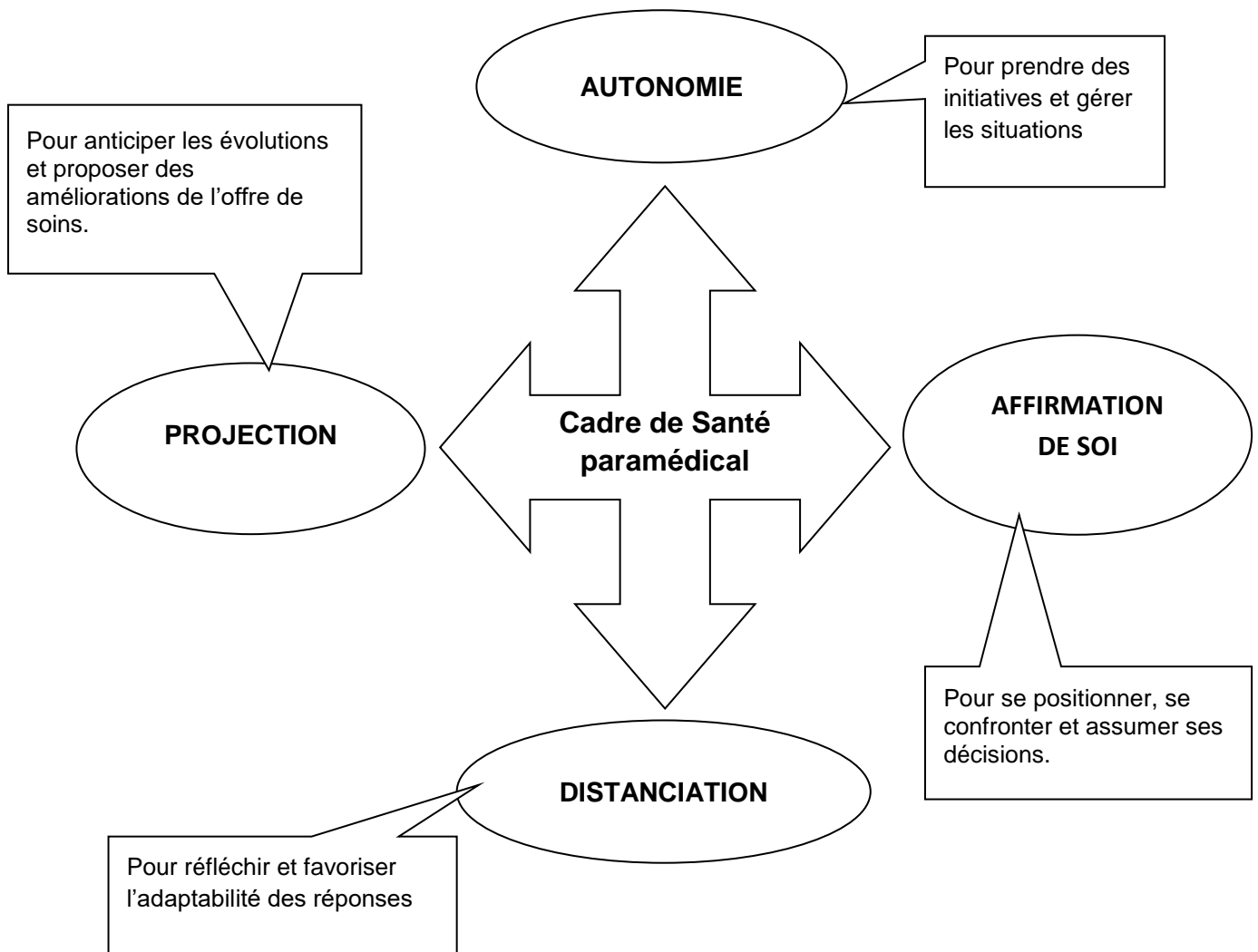
Notre projet pédagogique tient compte de l'ensemble de ces évolutions dans la construction de son dispositif.

1. LES FINALITÉS

L'IFCS a pour ambition de former des cadres de santé paramédicaux :

- **compétents** dans les situations qu'ils auront à gérer
- **affirmés** dans l'exercice de leurs **responsabilités**
- **engagés** dans les projets
- **porteurs des valeurs** professionnelles et institutionnelles
- **promoteurs de santé.**

L'équipe de l'IFCS souhaite favoriser la dynamique de professionnalisation à travers 4 **axes** :



2. LES AXES, LES CONCEPTIONS

LES AXES :

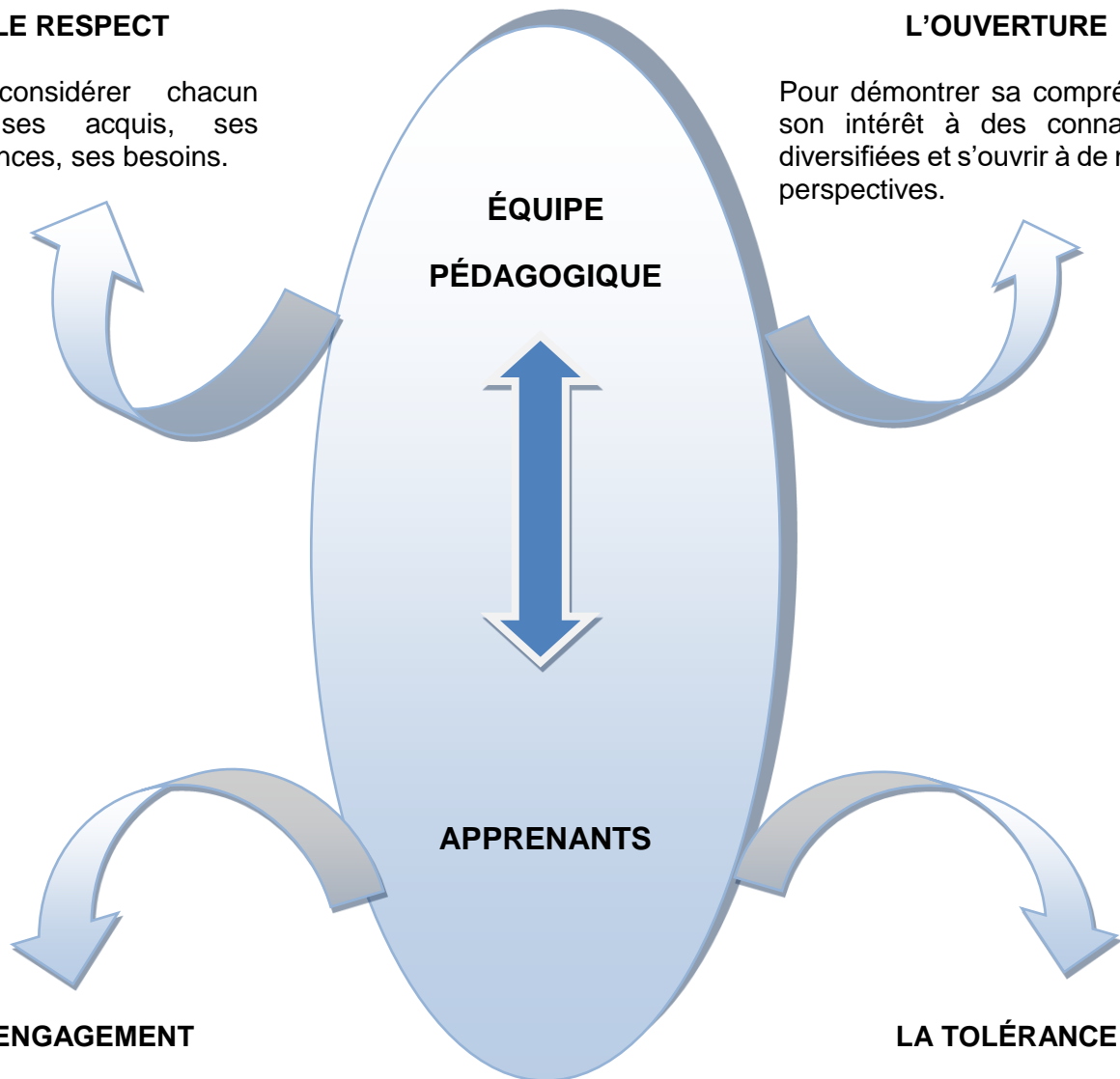
Les axes privilégiés par l'équipe pédagogique sont :

LE RESPECT

Pour considérer chacun avec ses acquis, ses expériences, ses besoins.

L'OUVERTURE

Pour démontrer sa compréhension, son intérêt à des connaissances diversifiées et s'ouvrir à de nouvelles perspectives.



L'ENGAGEMENT

Pour se placer face à ses responsabilités et ses choix.

LA TOLÉRANCE

Pour reconnaître à l'autre le droit de se comporter et de penser différemment de soi

NOTRE CONCEPTION :

Du cadre de santé paramédical :

C'est un professionnel paramédical reconnu sur le plan réglementaire, pour ses compétences, la connaissance de l'organisation des soins et des domaines de la santé en vue de manager et/ou former. C'est également un professionnel autonome, réflexif, agile, transversal, digital, acteur dans la résolution des problèmes.

De l'apprenant :

C'est une personne adulte en formation qui arrive avec un projet inscrit dans une évolution professionnelle et personnelle, qui dirige ses apprentissages. Il est acteur dans le dispositif de formation.

Du formateur permanent à l'IFCS :

Soucieux de placer l'apprenant en position de compréhension, d'action et de réflexion, il favorise l'émergence des compétences des futurs cadres. Dans ce contexte, il accompagne les apprenants tout au long de leur trajectoire de formation et participe au développement de leurs connaissances.

En position de responsabilité en secteur sanitaire ou médicosocial, en secteur d'activité clinique, en mission transversale ou en formation, le cadre de santé paramédical accompagne les équipes et les étudiants. Il occupe une place prépondérante dans le fonctionnement des établissements.

C'est un **acteur opérationnel, un organisateur, un manager, un formateur, un coordinateur.**

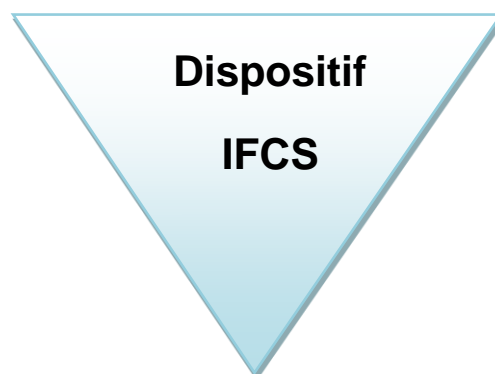
Pour ce type de métier, les compétences suivantes sont donc légitimement recherchées :

- Savoir concevoir, organiser, mettre en œuvre et évaluer des activités
- Savoir analyser de manière critique et probante
- Savoir communiquer de manière efficace et rédiger des écrits professionnels
- Avoir développé des méthodologies de travail
- « *Savoir gérer un projet*
- *Maitriser les savoir-faire métier*
- *Le sens de l'organisation, l'adaptabilité, et l'écoute »¹*

Dans un contexte de réformes permanent du système de santé et de transformation du travail, trois axes majeurs continuent de caractériser l'exercice professionnel du cadre de santé paramédical. Ils sont développés par le dispositif pédagogique de l'IFCS :

LE MANAGEMENT

LA PEDAGOGIE



LA SANTÉ PUBLIQUE

¹ D'après www.corporate.apec.fr, site consulté le 02 juillet 2020

3. LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

L'Institut de Formation des Cadres de Santé intègre dans son projet :

- ↪ Une logique de certification pour obtenir le diplôme conférant au cadre sa légitimité d'exercice. Elle offre les connaissances théoriques et pratiques conformes à la réglementation et respecte les exigences de validation inhérentes à celles-ci.
- ↪ Une logique de professionnalisation qui vise à permettre à l'apprenant d'acquérir les capacités et les compétences nécessaires à l'exercice de son nouveau métier.

Ces deux logiques ont abouti à la réalisation d'un double partenariat universitaire :

- avec le Conservatoire National des Arts et Métiers qui permet d'obtenir un Master 2 (M2) en gestion des établissements sanitaires et médicosociaux à orientation managériale.

Les UE sélectionnées dans le cadre d'une co-construction IFCS/CNAM permettent aux étudiants de valider une deuxième année de Master intégrée à la formation cadre. La valorisation des parcours professionnels et des prérequis pour être sélectionné à la formation cadre réalisé dans ce travail de co-construction, dispensent les étudiants du dépôt de dossier de Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) pour l'accès aux enseignements.

- avec l'UFR santé de l'Université de Poitiers pour l'obtention d'un Diplôme Universitaire (DU) de débriefing de simulation, en complémentarité des enseignements tant dans le domaine de la pédagogie, de l'encadrement des professionnels et étudiants en santé que dans celui de la qualité et gestion des risques.

L'acquisition des compétences est basée sur la réalisation de travaux d'applications et de résolutions de problèmes en situations de travail. Pendant l'année de formation, les étudiants cadres sont également amenés à participer à l'organisation d'événements de communication professionnel (webinaire, conférences) relatif à la formation ou au domaine sanitaire.

Pour ces différentes mises en situations pratiques, l'IFCS s'attache à solliciter d'autres professionnels, en exercice ou en formation, futurs collaborateurs des cadres de santé, pour construire des exercices transversaux en interdisciplinarités qui donnent lieu à validation des UE (secteur social, droit, IPA...)

Ces coopérations permettent :

- de développer des capacités, de nouvelles compétences répondant aux enjeux et réformes sanitaires et médico-sociales ;
- d'intégrer ou de réintégrer l'apprenant dans le système Licence-Master-Doctorat (LMD), compte tenu de l'évolution des formations paramédicales et du développement des métiers de la santé ;
- de rendre le futur cadre de santé producteur de connaissances en optimisant la conceptualisation, la pratique réflexive et le questionnement ;
- d'ouvrir des perspectives dans le cadre d'une poursuite de cursus universitaire en valorisant la valence universitaire de la formation ;
- d'inscrire le cadre de santé dans des logiques de réseaux, de partenariat et d'interdisciplinarité dès sa formation.

La démarche de professionnalisation exige parfois d'accepter de contredire le passé et de questionner son vécu professionnel. Selon Gaston Bachelard², cette démarche constitue une véritable rupture épistémologique, qui entraîne un processus pédagogique en trois étapes :

✚ de septembre à novembre :

- modification des représentations par l'apport de connaissances, l'appropriation d'une démarche de questionnement et l'acquisition d'outils pour gérer la formation d'un point de vue personnel et collectif ;
- démarrage du travail d'appropriation des grilles de lecture utiles à la compréhension, à l'analyse des systèmes et des situations complexes afin de développer une posture critique et réflexive.

✚ de décembre à avril :

- intégration à l'environnement multidimensionnel par la clarification du positionnement cadre ;
- poursuite du travail d'appropriation des grilles de lecture utiles à la compréhension, à l'analyse des systèmes et des situations complexes afin de développer une posture critique et réflexive ;
- apprentissage de la pose d'un « geste » professionnel éclairé tant à des fins managériales que de formation.

✚ De mai à juin :

- stabilisation et personnalisation de la fonction cadre par la projection et l'anticipation pour préparer la prise de poste.

Cette typologie n'est pas linéaire, mais se structure sur des boucles de rétroactions.

BACHELARD, Gaston. - La Formation de l'esprit scientifique : contribution à une psychanalyse de la connaissance objective. - Nouv. ed. - Paris : J. Vrin, 2004. - 305 p. - (Bibliothèque des textes philosophiques)

4. LES PRINCIPES ET LA CONSTRUCTION PÉDAGOGIQUES

LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES

↳ L'alternance : c'est la possibilité offerte aux apprenants, dans la coexistence et la confrontation de deux logiques que représentent la formation à l'institut et en stage, d'intégrer des savoirs et de développer des capacités afin de les transférer dans les situations professionnelles.

L'alternance favorise la professionnalisation car elle offre des lieux et des espaces temps :

- d'observation et de questionnement de l'environnement professionnel avec un regard critique de celui acquis antérieurement ;
- de mise en jeu de l'implication de l'apprenant et de sa mise en situation dans la fonction cadre ;
- de transfert des savoirs acquis en formation et de construction de nouveaux savoirs venant éclairer les façons de faire.

↳ La co-formation : il s'agit de mettre en commun les ressources dont chacun dispose, de confronter les idées, de favoriser le travail de formalisation, d'élaboration en groupe afin de :

- faciliter l'appropriation et les transferts de savoirs communs,
- développer la connaissance critique de soi,
- fonder sa nouvelle identité professionnelle.

Dans cette situation, l'apprenant est impliqué comme apprenant, formateur, acteur et co-auteur dans l'élaboration du projet du groupe, la formation de ses pairs, la mise à distance des situations personnelles et collectives.

↳ L'approche par le projet : elle est conçue comme une démarche permettant de se positionner et de définir des stratégies d'intervention. Elle contribue pour chacun à donner sens à sa pratique et à construire son avenir professionnel.

Elle concerne l'apprenant :

- dans la conduite de son projet professionnel et personnel qui va servir de fil conducteur à sa formation ;
- dans l'apprentissage de sa fonction comme initiateur, accompagnateur, médiateur, réalisateur de projets collectifs et individuels auprès des agents ou des étudiants qu'il encadrera.

↳ La recherche : la démarche de recherche constitue l'axe majeur du dispositif de formation. L'ensemble des apports du cursus nourrit la compréhension des différentes situations vécues, développe l'analyse critique et favorise la distanciation.

L'ensemble de ces principes repose sur une pédagogie du questionnement.

LA CONSTRUCTION PÉDAGOGIQUE

Les enseignements de la deuxième année de Master et ceux de la formation cadre interagissent et offrent un partenariat intégratif visant la professionnalisation.

↳ Les Unités d'Enseignements (UE) abordent des champs disciplinaires utiles à l'exercice quotidien. Elles constituent les fondements à partir desquels peuvent se développer des compétences de pilotage, de gestion, de management et de formation. Elles proposent des outils conceptuels suscitant une prise de distance et une appréciation de la complexité des situations.

L'enseignement s'appuie sur la démarche pédagogique suivante :

- expérimentation de la digitalisation grâce à des enseignements proposés en blended-learning dans le cadre d'une pédagogie inversée ;
- apport de connaissances par des professionnels experts, des universitaires, des responsables d'établissements de santé membres des équipes de direction, la co-formation ...
- intégration de savoirs, de méthodes, de techniques et adoption de postures utiles :
 - o dans le cadre d'exercices de simulation
 - o par le biais de jeux de rôles
 - o en stage
- analyse critique et réflexive visant à permettre l'identification des représentations de la fonction cadre, afin de mieux l'appréhender. Le travail d'analyse de la pratique se centre sur l'articulation théorie-pratique en faisant appel aux situations vécues au cours de leurs expériences professionnelles et/ou en stages.

↳ Les apports professionnels appréhendent les finalités et la construction des actions à mener en équipes pluri-professionnelles. Ils favorisent l'analyse des situations et des pratiques, le développement de la réflexion et des projets. Ils visent à produire un ensemble de connaissances de l'activité clinique. Ils analysent les évolutions de la formation initiale et continue des acteurs de santé. Ils reposent sur une dualité de réflexion managériale et pédagogique.

Par la synthèse et la projection dans la fonction, cet ensemble favorise la mise en lien des éléments précités.

5. LE DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE

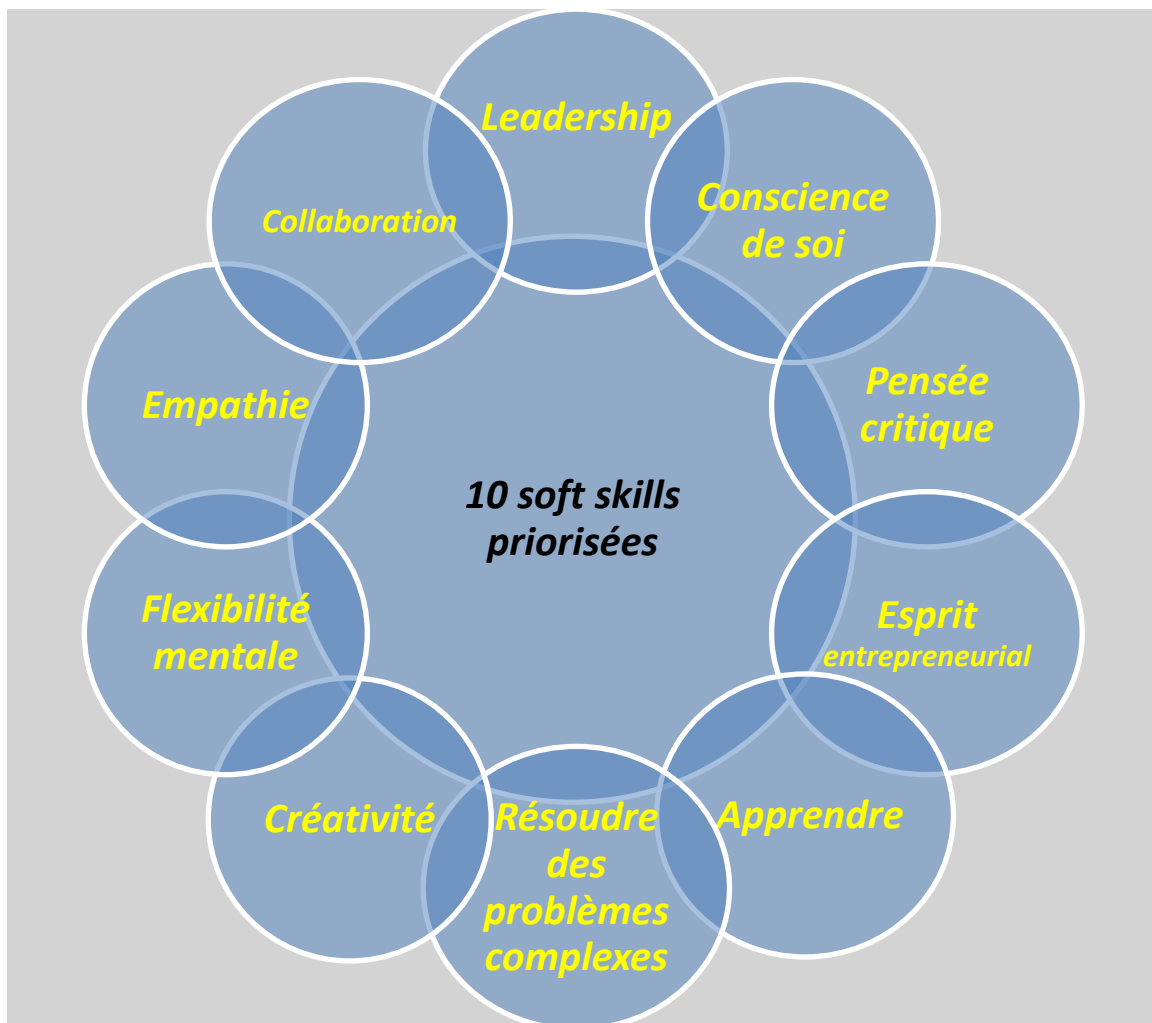
Il s'agit ici de proposer un dispositif de formation :

- permettant la possibilité d'une validation d'une deuxième année de Master (M2) (60 ECTS), dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) du CHU de Poitiers ;
- ayant pour finalité de former des professionnels de santé à des métiers d'encadrement et de formation, en leur offrant des connaissances théoriques et pratiques en lien avec les compétences nécessaires à leur exercice professionnel (conduite de projet, gestion d'unités de soins, ingénierie pédagogique, ...).

Suite au fort travail de développement et d'explicitation des compétences des apprenants, réalisé à l'IFCS courant 2019-2020, et dans la perspective de la construction d'un triple cursus DCS/M2/DU, un travail de mise en perspective des points de vue a été réalisé en 2020 :

- Revue de littérature
- Consultation des différents acteurs de la formation intervenant lors de la prépa-concours.

D'après A. DIDRY, il apparait 10 soft skills prioritaires :



Ainsi, pour favoriser la réussite des apprenants, l'ensemble des acteurs consultés s'accordent sur la nécessité que les futurs cadres de santé développent ces 10 soft skills au plus tôt. Ce travail précoce d'acquisition des compétences constitue un atout dans le cadre de l'entrée au niveau Master 2.

Accès au Master 2 : au regard des éléments de constitution du dossier avec le Conservatoire National des Arts et Métiers, l'inscription en deuxième année de Master gestion des établissements sanitaires et médicosociaux est acquise et réalisée conjointement avec celle de la formation cadre sans réalisation d'un dossier de VAPP pour l'ensemble des candidats ayant réussi le concours cadre de santé.

La deuxième année de ce Master est composée de plusieurs unités d'enseignement maillées avec les différents modules du diplôme cadre de santé.

Une adaptation de la répartition des enseignements a été réalisée entre les UE du master 1 et du Master 2 en tenant compte :

- des parcours professionnels des apprenants et des prérequis nécessaires à l'obtention du concours de sélection à la formation cadre de santé
- de la réponse à apporter aux besoins en termes de connaissances et de compétences des futurs cadres de santé
- en confrontant les éléments de programme et du contenu des enseignements issus des éléments réglementaires du décret du 18 août 1995 et du dossier d'autorisation du Master 2.

Le Numérique en santé : l'IFCS est inscrit dans le projet NEXT'UP+ qui concerne l'offre de formations initiale et continue pour la formation au **numérique en santé des étudiants et professionnels de santé** sur notre territoire. A terme, les futurs professionnels de santé intégreront les enjeux du numérique dans leur pratique professionnelle avec une culture du numérique commune quelle que soit leur formation et un langage commun pour communiquer entre eux plus efficacement. Ils sauront se poser les bonnes questions en termes de sécurité d'échanges, de gestion des données de santé, de droit lié au numérique en santé, indispensables à la bonne généralisation du partage fluide et sécurisé des données de santé entre professionnels et usagers pour mieux soigner et accompagner. La phase d'évaluation sera un processus d'évaluation des connaissances et des compétences socles, adapté au public concerné, s'assurant que tous les étudiants et étudiantes auront accès à l'outil de certification Pix Pro santé.

Dès à présent, les étudiants cadres réalisent l'autoévaluation Pix. Si besoin, des objectifs individuels de progression seront identifiés pour obtenir le niveau requis prédéfini pour chacune des compétences en Numérique. L'objectif est d'atteindre, si nécessaire, avec le soutien des formateurs de l'IFCS, l'accès à la certification PIX pro et de la structure I média de l'Université de Poitiers.

MODULE 1 : INITIATION A LA FONCTION CADRE

L'arrêté du 18 août 1995 définit ainsi les attendus du module 1 :

Définir et comprendre en début de formation le rôle et la place de l'encadrement dans l'environnement en tenant compte des aspects psychologiques, sociologiques, économiques, législatifs et réglementaires. Identifier le rôle et les missions du cadre et découvrir les modes de management utilisés notamment dans les institutions sanitaires, médico-sociales et les entreprises. Développer ses aptitudes à communiquer efficacement. Adapter et enrichir son projet professionnel.

La proximité et l'enrichissement en termes de contenus entre les deux cursus (cadre et Master) a permis de construire ce module en s'appuyant sur les Unités d'Enseignement suivantes :

➤ **EGS 150 (8 crédits) – Gestion des ressources humaines et stratégiques en établissements sanitaires et médico-sociaux**

Au travers de cette UE, l'apprenant étudie les grandes théories de la gestion, aborde des notions de marketing en établissement et développe une vision panoramique de la gestion des ressources humaines.

➤ **EGS 151 (8 ECTS) – Comptabilité et analyses financières des établissements**

Cet enseignement est l'opportunité pour les apprenants de développer des compétences techniques dans le domaine de la comptabilité et de l'analyse financière des établissements de santé publics et privés.

➤ **EGS 153 (8 crédits) – Problématiques juridiques dans les établissements de santé**

Cet enseignement permet aux futurs cadres de santé de développer des compétences dans l'analyse juridique des situations au sein des établissements de santé.

A ce contenu commun aux deux cursus, s'ajoutent les enseignements classiques de l'IFCS définis par l'arrêté du 18 août 1995.

La validation du module s'obtient par l'obtention d'une note supérieure à 10 pour la moyenne des résultats aux épreuves écrites des différentes UE

MODULE 2 : SANTÉ PUBLIQUE

L'arrêté du 18 août 1995 définit ainsi les attendus du module 2 :

Acquérir à partir de son domaine professionnel une approche interprofessionnelle et pluridisciplinaire des problèmes de santé. Être capable de concevoir, élaborer, mettre en œuvre et évaluer des démarches et projets de santé publique. Appréhender l'organisation du secteur sanitaire et social.

Considérant les évolutions continues du système de santé se traduisant au niveau économiques et l'ensemble des domaines impactés que recouvre le champ de la Santé Publique, les deux UE suivantes servent de support à l'apport des connaissances dans ce contexte :

➤ **EGS 232 (6 crédits) – Fondamentaux d'économie de la santé**

Cet enseignement permet aux apprenants de développer une vision globale du système de santé, de réfléchir aux mécanismes de régulation de l'offre de soins et de développer des compétences d'analyse critique dans ce domaine.

➤ **EGS 244 (6 crédits) – Prospectives en santé**

Cet enseignement permet aux apprenants de repérer les grandes tendances d'évolution du secteur de la santé, de se projeter sur le plan stratégique et opérationnel par rapport à ces grandes tendances.

A cela, s'ajoutent les enseignements classiques de l'IFCS définis par l'arrêté du 18 août 1995, que nous avons choisis de dispenser tout au long de l'année de formation.

La validation du module s'obtient par l'obtention d'une note supérieure à 10 pour la moyenne des résultats aux épreuves écrites des différentes UE

Si la production d'un mémoire est nécessaire à l'obtention du diplôme cadre de santé, elle l'est également pour valider le niveau Master 2.

L'enseignement de la méthodologie de recherche s'articule en ateliers collectifs et en suivis individuels de guidance. L'approche collective réunit l'ensemble des directeurs de mémoire et des apprenants répartis en groupes de travail. Le mémoire est un support d'apprentissage de la démarche de recherche appliquée au champ professionnel du cadre de santé paramédical. Il s'agit d'un apprentissage de la recherche par la recherche tout en restant orienté terrain.

L'aboutissement du travail réside dans un document d'environ 50 pages reposant sur une analyse compréhensive de l'organisation des soins, des processus de management ou de formation, de l'environnement hospitalier... Les implications professionnelles de l'étude ne sont déclinées qu'en seconde intention, en dernière partie du mémoire et/ou lors de la soutenance orale.

Ce mémoire est une occasion de prendre du recul. Il aborde une ou des question(s) en identifiant plusieurs points de vue, en les confrontant et en les intégrant dans une réflexion qui étaye une démonstration. Ce travail repose sur un objet clairement défini, soumis à des hypothèses qui sont discutées. La démarche de recherche permet de problématiser des situations professionnelles complexes de façon à produire de la connaissance sur le métier de cadre et son environnement. Elle nécessite de la part de l'apprenant d'adopter une posture de chercheur.

Le mémoire constitue un axe majeur de la formation.

Le travail de production du mémoire est articulé avec l'UE suivante :

➤ UASAOH Le projet tutoré de fin d'étude (6 crédits) –

L'UE Projet tutoré compte dans la validation des modules 3 et 6.

LA SOUTENANCE

La soutenance a pour objet la mise en perspective du travail réalisé à l'écrit. Au-delà d'une interrogation sur les difficultés rencontrées et les limites du travail, elle est l'occasion de présenter les articulations avec la fonction cadre, les apprentissages réalisés, les prolongements que l'apprenant envisage.

La soutenance compte dans la validation des modules 3 et 6.

MODULE 4 – FONCTION D'ENCADREMENT

L'arrêté du 18 août 1995 définit ainsi les attendus du module 4 :

Déterminer la place et le rôle du cadre dans l'institution sanitaire ou sociale. Organiser, animer et coordonner le travail d'équipe. Favoriser la motivation et encourager les projets professionnels. Anticiper les évolutions de son environnement immédiat au plan technique, humain, juridique, économique. Programmer et coordonner les activités de sa filière professionnelle en fonction des objectifs et des ressources. Evaluer la qualité des prestations en relation avec les besoins des usagers.

La proximité et l'enrichissement en termes de contenus entre les deux cursus (cadre et Master) a permis de construire ce module en s'appuyant sur les deux Unités d'enseignement suivantes :

➤ **EGS 215 (6 crédits) – Démarche qualité dans les établissements de santé**

Cet enseignement permet aux apprenants d'approfondir leurs connaissances dans le champ de la qualité, de la gestion des risques et de la pertinence des soins, et de leur donner les moyens de s'engager de manière ancrée dans ce domaine après l'IFCS.

➤ **EGS 221 (6 ECTS) – Stratégie des établissements**

Au terme de cette UE, les apprenants sont capables de s'approprier les fondements de la stratégie des organisations sanitaires et médico-sociale, et de maîtriser la démarche d'analyse stratégique.

A ce contenu commun aux deux cursus, s'ajoutent les enseignements classiques de l'IFCS définis par l'arrêté du 18 août 1995.

La validation du module s'obtient par l'obtention d'une note supérieure à 10 pour la moyenne des résultats aux épreuves écrites des différentes UE ainsi que par la validation d'un oral individuel.

L'arrêté du 18 août 1995 définit ainsi les attendus du module 5 :

Maîtriser les méthodes et les techniques pédagogiques. Identifier les besoins en formation des étudiants et du personnel, mettre en œuvre les actions de formation nécessaires. Participer à la formation des étudiants et du personnel. Organiser les conditions de réussite de la formation. Evaluer les résultats. Acquérir les outils de gestion financière et matérielle des actions de formation.

Le Master 2 choisi ne permettant pas de valoriser sous la forme de crédits universitaires, les enseignements dispensés dans le cadre de ce module, le choix a été fait de valider en plus les UE FAD 118 et FAD 106, considérant la proximité entre les contenus proposés par le CNAM dans le cadre de ces UE et les contenus attendus pour valider la formation cadre de santé.

➤ FAD 118 (6 crédits) – Ingénierie d'une action de formation

Objectifs pédagogiques :

- être capable d'inventorier les éléments d'un diagnostic complet de l'environnement et des besoins de formation (organisation, acteurs, métiers, changements...);
- comprendre le principe d'un appel d'offre et d'un cahier des charges de formation ;
- situer la démarche de l'ingénierie des actions de formations et celle de l'ingénierie pédagogique ;
- formaliser les objectifs de formation et les objectifs pédagogiques d'une action de formation, construire les stratégies pédagogiques cohérentes avec les objectifs, le public et les contraintes ;
- s'approprier la démarche de l'ingénierie :
 - analyser la demande et les besoins
 - définir les objectifs de la formation
 - prévoir l'action de formation et la démarche d'évaluation

➤ FAD 106 (6 crédits) - Animation, gestion et analyse d'une séquence pédagogique

Objectifs pédagogiques :

- identifier les différentes activités propres à la conduite d'une séquence pédagogique ;
- distinguer les différentes méthodes et techniques pédagogiques, selon les mécanismes d'apprentissage qu'elles suscitent et selon la façon dont elles mobilisent les apprenants, leur expérience, leur vécu en formation ;
- construire/choisir et mettre en œuvre des démarches et techniques pédagogiques en lien avec des objectifs d'apprentissage ;
- clarifier les paramètres logistiques, relationnels, et pédagogiques intervenant dans la conduite d'une séquence pédagogique ;
- identifier les problèmes potentiels et la manière d'y faire face.

Au sein de ce module, sont proposés les enseignements classiques de l'IFCS définis par l'arrêté du 18 août 1995.

La validation du module s'obtient par l'obtention d'une note supérieure à 10 pour la moyenne des résultats aux épreuves écrites des différentes UE ainsi que par la validation d'un oral individuel.

MODULE 6 : APPROFONDISSEMENT DES FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

L'arrêté du 18 août 1995 définit ainsi les attendus du module 6 :

Approfondir les connaissances acquises au cours de la formation. Perfectionner les pratiques de la fonction que l'apprenant souhaite exercer, à partir de sa famille professionnelle d'origine. Actualiser les connaissances et analyser l'impact des évolutions techniques et fondamentales intervenues dans le domaine de sa filière professionnelle.

L'intérêt des contenus proposés dans le cadre du Master 2 a permis de construire ce module avec l'Unité d'Enseignement suivante :

➤ **ANG 200 (6 crédits) – Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais**

Il s'agit de permettre à l'apprenant de travailler sa communication et son positionnement professionnel y compris face à un patient anglophone.

Par le biais de l'UE ANG 200, l'apprenant est amené à :

- améliorer ses compétences en anglais en travaillant à son rythme, dans le cadre d'un parcours personnalisé, avec l'aide méthodologique d'un enseignant-conseiller ;
- se remettre à niveau, consolider ses acquis en anglais général ou professionnel ;
- se préparer à un examen ou à un test d'anglais, par exemple le test BULATS.

L'UE ANG 200 ne compte pas dans la validation du module 6.

➤ **UASAOH Le projet tutoré**

L'UE Projet tutoré compte dans la validation des modules 3 et 6.

De plus, en fonction du projet professionnel des apprenants en lien avec la formation, un stage de professionnalisation adapté est organisé.

➤ **Le Diplôme Universitaire - Débriefing de simulation en santé**

Cet enseignement vient compléter les enseignements étudiés dans le cadre des modules 4 et 5 et entre dans le cadre des enseignements d'approfondissement proposés au sein l'IFCS.

Il fait l'objet d'une certification supplémentaire pour les apprenants ayant conduit les épreuves avec succès.

Le DU ne compte pas dans la validation du module 6.

A ce contenu commun aux deux cursus, s'ajoutent les enseignements classiques de l'IFCS définis par l'arrêté du 18 août 1995.

Récapitulatif des validations des UE du Master MR124 01 A

Master 1	
EGS 150 (8 ects)	Validé pendant la formation IFCS
EGS 151 (8 ects)	Validé pendant la formation IFCS
EGS 152 (8 ects)	VAPP
EGS 153 (8 ects)	Validé pendant la formation IFCS
EGS 154 (8 ects)	VAPP
EGS 155 (4 ects)	VAPP
EGS 156 (4 ECTS)	VAPP
Master 2	
EGS 215 (6 ects)	Validé pendant la formation IFCS
EGS 217(6 ects)	VAPP
EGS 218 (6 ects)	VAPP
EGS 219 (6 ects)	VAPP
EGS 220 (6ects)	VAPP
EGS 221 (6 ects)	Validé pendant la formation IFCS
EGS 232 (6 ects)	Validé pendant la formation IFCS
EGS 244 (6 ects)	Validé pendant la formation IFCS
UASOH Projet tutoré (6 ects)	Validé pendant la formation IFCS
ANG 200 (6 ects)	Validé pendant la formation IFCS
Volume total de la formation	
Conclusion : pour l'obtention du Master 60 ects à valider par les apprenants pendant l'année par le biais des examens	

6. LES ÉVALUATIONS

Modules	UE	ECTS	Date 1 ^{ère} Session	Modalités de validation		Compte pour la validation du
				CNAM	DCS	
1	EGS 153 (droits)	8	6 Janvier 2025 13 janvier 2025	Devoir sur table (en lien avec les fiches droits) Remise de dossier individuel	Moyenne des écrits	Module 1 – DCS + Master 2
	EGS 151 (Comptabilité)	8	9 Décembre 2024	Devoir sur table et assiduité		Module 1 – DCS + Master 2
	EGS 150	8	16 Décembre 2024	Remise de dossier individuel (en lien avec le stage 2)		Module 1 – DCS + Master 2
			5 Décembre 2024	En lien avec le stage 2 (Expérimentation d'outils d'organisation)	Oral collectif	Module 1 – DCS
2	EGS 232	6	24 Février 2025	Remise de dossier collectif	Moyenne des écrits	Module 2 – DCS + Master 2
	EGS 244	6	20 janvier 2025	Remise d'un écrit individuel		
4	EGS 215	6	3 Mars 2025	Remise d'un dossier collectif	Moyenne des écrits	Module 4 – DCS + Master 2
	EGS 221	6	17 Février 2025	Remise écrit individuel		
			15 Avril 2025	En lien avec le planning (Droits et organisation du travail dans les soins)	Oral individuel	Module 4 – DCS

5		5	Avril 2025	Evaluation orale pendant le stage pédagogique par le tuteur de stage	Oral individuel (évaluation du stage)	Module 5 – DCS
	FAD 106	5	7 avril 2025	Remise écrit individuel (Analyse réflexive d'une action pédagogique en lien avec le stage 4 pédago)	Moyenne des écrits	
	FAD 118	6	10 Février 2025	Remise écrit individuel (cahier des charges action de F° en lien avec le stage de management stage 3)		
3 et 6	USAOH	6	19 Mai 2025	Mémoire individuel	Mémoire individuel	Module 3 et 6 – DCS + Master 2
			13-16 et 17 juin 2025	Soutenance orale	Soutenance	

UE CNAM hors DCS

ANG 330		Janvier 2025	Remise écrit provisoire individuel	Moyenne des résultats (note globale écrit/note oraux/note assiduité-participation aux semestres 1 et 2)
	6	5 mai 2025	Remise écrit final individuel	
		Semestre 2 – lors des cours	Oraux collectifs	

DU Simulation en santé - Faculté de médecine hors DCS, hors M2

Hors DCS Hors M2	DU		Réalisation de deux debriefing	+ Assiduité	DU
-----------------------------	-----------	--	--------------------------------	-------------	-----------

7. LES STAGES

S'agissant de développer des compétences, le rapport théorie/pratique est essentiel. La formation des cadres de santé paramédicaux est une formation en alternance. Les stages offrent à l'apprenant les situations de travail qui lui permettent de :

- développer des apprentissages ;
- établir des liens intégratifs entre théorie et pratique ;
- démontrer des capacités d'affirmation, d'autonomie, de distanciation et de projection dans la mise en œuvre des compétences ;
- développer un positionnement de cadre de santé paramédical.

L'alternance implique une coopération avec les professionnels de terrain.

RÉPARTITION DES STAGES		
MODULE	Objectifs	Modalités
<u>MODULE 1</u> <i>Stage en entreprise</i> <i>(2 semaines)</i>	Découvrir la fonction managériale	Choix de l'apprenant Critères de validation définis par l'IFCS
<u>MODULE 1</u> <i>Stage en organisation</i> <i>(1 semaine)</i>	Expérimenter les outils d'organisation dans une démarche compréhensive	Choix déterminé par l'IFCS
<u>MODULE 4</u> <i>Stage en établissement de santé</i> <i>(3 semaines)</i>	S'initier et se confronter à la fonction d'encadrement	Choix de l'apprenant dans une offre de stages proposée par l'IFCS. Possibilités de propositions de stages par l'apprenant, validation IFCS
<u>MODULE 5</u> <i>Stage en institut de formation</i> <i>(3 semaines)</i>	S'initier et se confronter à la fonction de formation	Choix de l'apprenant dans une offre de stages proposée par l'IFCS Possibilités de propositions de stages par l'apprenant, validation IFCS.
<u>MODULE 6</u> <i>Stage de professionnalisation</i> <i>(4 semaines)</i>	Articuler le projet professionnel et la trajectoire de formation	Choix de l'apprenant Critères définis par l'IFCS

8. L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique accompagne l'apprenant dans sa démarche de professionnalisation en termes de conseils, de progression et d'évaluation.

LE PROJET PROFESSIONNEL

Selon Pierre PEYRE, le projet professionnel relève d'une démarche de gestion prévisionnelle de la vie personnelle et professionnelle se développant entre un champ éducatif et un champ professionnel au sein d'un environnement.

Initié par le passé, inscrit dans le présent, il dessine l'avenir vers lequel le professionnel souhaite faire évoluer son projet de vie. Le projet professionnel est avant tout une affaire personnelle, un projet de soi, inscrit dans une dynamique collective.

Dans l'approche par compétences, il se situe au carrefour des logiques d'apprentissage visant la professionnalisation. Il se définit à partir d'objectifs multidimensionnels qui sont eux-mêmes le bilan du vécu, des traits de personnalité, des atouts, des motivations, des valeurs.

Le projet professionnel conditionne le projet de formation. Il contribue à l'individualisation des parcours en définissant pour l'apprenant les axes de progrès, les objectifs d'apprentissage, nécessaires à l'acquisition des compétences inscrites dans le référentiel métier.



D. LESTRADE Univ. du Sud

Le dispositif mis en œuvre par l'IFCS permet à l'apprenant de faire évoluer le projet professionnel présenté aux épreuves d'admissibilité du concours d'entrée à l'IFCS.

Cette démarche de suivi individualisé conduit l'apprenant à :

- rendre explicite sa trajectoire personnelle et professionnelle pour se distancier et donner du sens à son récit de vie ;
- affirmer la confiance en soi par la valorisation de son expérience et de ses compétences ;
- re-questionner son devenir professionnel ;
- enrichir ses représentations sur le métier exercé.

Elle vise en outre à :

- accroître la motivation ;
- favoriser les évolutions, personnelle et professionnelle ;
- faciliter le passage vers de nouvelles fonctions et responsabilités.

DES TEMPS D'INFORMATIONS PARTAGÉES

Ces temps sont prévus pour un ajustement des emplois du temps et/ou l'évocation de questions d'ordre logistique, d'ordre organisationnel et pédagogique.

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Deux temps collectifs formalisés sont prévus dans le dispositif (milieu et fin de formation).
Trois temps individuels formalisés sont également prévus (fin novembre, fin février, fin mai).

Avant chaque suivi pédagogique individuel, l'apprenant devra remplir le document préparatoire au suivi post stage (cf Annexe 1).

Il appartient à l'apprenant de solliciter auprès du formateur référent toute aide qu'il jugera nécessaire et/ou toute évaluation complémentaire. De même, le formateur s'entretient avec l'apprenant si besoin.

**L'APPRENANT s'engage à être acteur de sa formation.
LE FORMATEUR s'engage à guider l'apprenant dans son parcours de formation.**

Annexe 1

ECRIT PREPARATOIRE SUIVI POST-STAGE		
Le		
Apprenant :		
Lieu de stage	Stage n°	
Bilan de l'accueil, de l'encadrement et de la progression en stage		
Objectifs de stage (au regard de chaque objectif identifier les activités réalisées et situations managériales rencontrées)	Situations managériales / Activités mises en œuvre	
Auto-évaluation		
Quelles compétences avez-vous travaillées ? Compétences managériales en lien avec quel(s) module(s) ?		

Quels Soft skills avez-vous développés ?

Nouveaux objectifs

Thématique projet de recherche tutoré CNAM :

Points de satisfaction du stage

Points de non satisfaction du stage